

| CAUSES | EVENEMENT | CONSEQUENCES | DOMAINE |
|--|---|--|------------|
| <p>Le 9/11/2009, vers 9 heures, les pompiers sont alertés par la directrice d'une école maternelle, d'une forte odeur de gazole qui incommode les enfants et les enseignants. Arrivés sur les lieux, les secours constatent la présence de fioul domestique dans les caniveaux et au niveau des grilles d'égouts de la cour de l'école.</p> <p>Les pompiers, la gendarmerie et les élus, aidés par une cellule antipollution, mettent en place des barrages flottants sur le déversoir d'eaux pluviales. L'origine du déversement du fioul est identifiée au niveau d'une cuve enterrée dans l'enceinte d'une entreprise de distribution de combustibles voisine. Cette cuve d'une capacité de 100 m³ n'est plus exploitée. Le trou d'homme mal refermé a permis le remplissage de la cuve par des eaux pluviales s'infiltrant à partir du sol. Et un conducteur de la société aurait récemment dépoté dans cette même cuve environ 3000 l de fioul récupérés chez un client.</p> | <p style="text-align: center;">DEVERSEMENT DE FIOUL DANS UNE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE</p> | <p>ENVIRONNEMENTALES</p> <p>Déversement de 3000 l de fioul qui s'est infiltré dans le sol à base de cailloux concassés jusqu'à la marne sous-jacente et a rejoint le réseau unitaire collectant les eaux pluviales.</p> <p>-----</p> <p>HUMAINES ET SOCIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 91 enfants et 11 enseignants et membres du personnel de l'école sont évacués dans la salle des fêtes. ▪ Fermeture de l'école maternelle pendant les opérations de nettoyage durant 10 jours. <p>-----</p> <p>PERTES FINANCIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût des investigations et des mesures de remédiation ordonnées par l'inspection des installations classées, s'élève à environ 77k€ : <ul style="list-style-type: none"> - curage des réseaux d'eaux pluviales communaux pollués, mesures d'air ambiant (hydrocarbures, BTEX) dans l'école et les habitations voisines qui s'avéreront négatives, - réalisation de forages dans la cour de l'école ainsi que dans un terrain enherbé proche, - réalisation d'une étude hydrogéologique locale, - enlèvement de la cuve le 18/11, remblayage du site. ▪ Le coût de dépollution et de remise en état n'est pas communiqué. Mais il faudra prendre en compte les frais d'intervention d'entreprise spécialisée : <ul style="list-style-type: none"> - pour le pompage du mélange de fioul et d'eau à l'intérieur de la cuve et dans les sols, - pour l'évacuation de 625 t de terres polluées, - dépollution du réseau d'eau de pluie et de la terre souillée. | SOL |